

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 24 - 26 mars 1997

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOUIMISES À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 7 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/97/7-A/Add.2

25 février 1997
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET CHINE 5717

(WIS No. CHA 9571700)

Développement agricole intégré dans la préfecture de Haidong, Province du Quinghai

Durée du projet	Cinq ans
Nombre de bénéficiaires	260 000 personnes
Coût total pour le PAM	12 651 000 dollars
Coût total pour le gouvernement	17 624 200 dollars
Coût total pour le FIDA	5 219 000 dollars
Coût total du projet	35 494 200 dollars

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis; en octobre 1996, un dollar équivalait à 8,28 yuan.

RÉSUMÉ

Le projet de développement agricole intégré est conforme à la stratégie de pays établie pour la Chine, et vise tout particulièrement l'atténuation de la pauvreté et la promotion des femmes. Il est géographiquement concentré sur des zones pauvres en ressources et à déficit vivrier, et axé sur les groupes minoritaires, les femmes étant tout particulièrement ciblées. Le projet vise à accroître le revenu de 49 000 ménages de trois des cantons les plus pauvres de la province du Qinghai. Il a été conçu et sera mis en œuvre en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA). L'aide du PAM sera principalement utilisée à l'appui du développement agricole et des infrastructures rurales comme incitation à participer aux actions de formation agricole et autre, et au renforcement des structures locales de planification et d'exécution. Les activités vivres-contre-travail seront les suivantes: construction de barrages et de canaux, aménagement de terrasses et nivellement, foresterie et conservation des sols, et approvisionnement en eau potable. La formation, accompagnée d'une rémunération alimentaire s'adressera particulièrement aux femmes pour développer leurs connaissances agricoles, et appuyer l'alphabétisation, l'éducation sanitaire, la gestion de micro-entreprises, et les activités non agricoles génératrices de revenu. Les activités vivres pour la formation comporteront aussi un élément de formation de capital humain (scolarisation des filles) et de renforcement institutionnel de la Fédération panchinoise des femmes (FPCF). L'accent particulier placé sur les femmes se justifie par un souci d'efficacité, d'égalité et de responsabilisation, et il est conforme aux priorités du PAM, du FIDA et du Gouvernement chinois. L'aide du FIDA permettra de consentir des prêts aux agriculteurs et de compléter l'élément de formation.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: J. Cheng-Hopkins tel.: 5228-2209

Chargé des opérations: R.K. Ahuja tel.: 5228-2307

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 5228-2641).



ANALYSE DES PROBLEMES

1. Le Qinghai vient au deuxième rang des provinces les plus pauvres de Chine, et il est peuplé par un fort contingent de minorités (Tibétains, musulmans Hui et Sala). C'est une province à déficit vivrier, qui importe environ 350 000 tonnes de céréales chaque année. Le projet proposé couvrira trois cantons (Pingan, Hualong et Xunhua) de la préfecture de Haidong.
2. Ces trois cantons ont été classés par le gouvernement parmi les « cantons pauvres de la nation »,¹ avec un revenu par habitant de 438 yuan, soit 82 pour cent du niveau de revenu de la province et seulement 36 pour cent du revenu rural national par habitant. Sur l'échelle de la pauvreté, ces trois cantons se situent aux 34^{ème}, 36^{ème}, et 39^{ème} rangs, respectivement, sur les 39 cantons que compte la province. Les minorités ethniques (musulmans Hui et Sala, et Tibétains) comptent pour 73 pour cent de la population des trois cantons. Hualong et Xunhua ont été constitués en cantons autonomes des nationalités Hui et Sala, respectivement, en raison de la dominance ethnique qui les caractérise.
3. Dans ces trois cantons, 34 municipalités sur un total de 40 ont été retenues comme zones de projet.² Le revenu par habitant dans la zone de projet n'est que de 315 yuan (environ 28 pour cent de moins que la moyenne du canton), et la consommation annuelle estimative de céréales par habitant n'est que de 144 kilogrammes (soit environ 26 pour cent de moins que la moyenne du canton).
4. Dans la zone de projet, seuls les ménages les plus pauvres sont ciblés. Le groupe cible a été défini comme celui des ménages pour lesquels le revenu annuel par personne est de inférieur à 307 yuan. Sur un total de 54 563 ménages dans les municipalités sélectionnées, environ 90 pour cent (soit 49 174 ménages) seront admis à bénéficier de l'aide du PAM et du FIDA.
5. Plusieurs facteurs concourent à la pauvreté de ces ménages. La production agricole dans la zone, et les possibilités de l'accroître sans assistance extérieure, sont très limitées. La zone de projet se situe dans une région écologiquement marginale, très pauvre en ressources naturelles. Elles se caractérisent par une altitude élevée, des terres en forte pente sujettes à l'érosion, et par des sols déficitaires en nutriments. De ce fait, la productivité agricole est très faible. La rudesse du climat limite la durée de la période de végétation, et interdit de rentrer plus d'une récolte par an, tandis que les aléas météorologiques sont à l'origine de catastrophes fréquentes (sécheresses, pluies tardives qui retardent les semis, gelées précoces et orages de grêle) qui réduisent les rendements et rendent l'agriculture très vulnérable. En outre la base de ressources est dégradée par une pression démographique excessive. De ce fait la pénurie céréalière est un problème grave dans la zone de projet, environ 80 pour cent des ménages souffrant d'un déficit céréalière pendant au moins deux à quatre mois par an. Les autres contraintes sont les suivantes: médiocrité des infrastructures (routes et approvisionnement en eau potable); rareté des emplois non agricoles et des activités génératrices de revenu; accès limité aux ressources productives (crédit, débouchés commerciaux et intrants); enfin très bas niveau de compétences (éducation, formation professionnelle et santé).

¹ Les cantons dans lesquels la majorité des ménages vit dans la pauvreté absolue (à savoir au dessous du seuil officiel de pauvreté, fixé à 530 yuan par personne et par an) sont classés « Cantons pauvres de la Nation » et ont droit à ce titre à une aide sur fonds nationaux.

² Les municipalités retenues sont celles où le revenu annuel moyen par habitant est inférieur à 440 yuan.



6. Bien que les pauvres en général subissent toutes ces contraintes, les femmes sont quant à elles particulièrement défavorisées: elles ont encore moins accès que les hommes aux ressources productives (terre, capital, technologie, et possibilités d'activité génératrice de revenu extra agricole) et aux services d'appui (éducation et santé, etc.).¹ Les femmes participent activement à tous les travaux liés à la production végétale, à l'élevage et à la foresterie. Quoiqu'elles partagent le travail des hommes à l'extérieur, elles seules sont chargées des activités suivantes: sarclage, soins aux bêtes (pour l'essentiel), et collecte et séchage des excréments en briquettes pour en faire du combustible; collecte du bois de feu et transport de l'eau, sur des distances de deux à trois kilomètres le plus souvent; enfin, toutes les corvées ménagères.
7. Malgré la quantité de travail qu'elles apportent à l'agriculture, la productivité des femmes est faible parce qu'elles n'ont pas accès à la vulgarisation. Elles ont en général un niveau d'instruction et de formation inférieur à celui des hommes. Par ailleurs l'accès qu'elles peuvent avoir au crédit pour des activités agricoles ou non agricoles est limité, faute de nantissement, le titre foncier n'étant pas libellé à leur nom, et en raison de contraintes socioculturelles, en particulier dans les communautés Sala et Hui, dans lesquelles les hommes sont les intermédiaires obligés entre les femmes et le monde extérieur des affaires, des finances et du commerce. Il importe donc au plus haut point, du strict point de vue de l'efficacité économique, de trouver des moyens d'accroître la productivité des femmes en leur ouvrant l'accès à la formation et au crédit, et de réduire leur charge de travail en facilitant l'accès à l'eau potable. Il faut ajouter que si la zone de projet tout entière se caractérise par un très médiocre équipement éducatif, et par des taux de scolarisation très bas, les filles sont particulièrement défavorisées.
8. Le projet proposé vise à réduire les contraintes qui empêchent les pauvres en général et les femmes en particulier d'avoir accès aux ressources, en axant son action sur l'atténuation de la pauvreté et sur le développement pour les femmes. Vu le degré aigu de la pauvreté, du sous-emploi et de l'insécurité alimentaire tant dans la zone de projet que dans l'ensemble des zones rurales de la province, la rémunération alimentaire du travail et de la formation paraît être le moyen le plus approprié d'apporter une aide aux participants. Cette aide alimentaire, combinée aux prêts du FIDA pour l'achat d'intrants agricoles et diverses activités génératrices de revenu, permettra de relever durablement les niveaux de sécurité alimentaire, de revenu et d'emploi.

AIDE ANTERIEURE DU PAM

9. Deux projets (Chine 2708 et 3557) ont déjà été menés par le PAM dans la province de Qinghai (mais pas dans les mêmes zones) à la fin des années 80 et au début des années 90. Des représentants du Conseil d'administration, qui se sont rendus en 1996 sur certains des sites du projet Chine 2708, ont formulé des observations favorables sur ses effets, et notamment sur les aspects de durabilité. Le projet proposé était expressément envisagé dans le Schéma de stratégie de pays (SSP) établi pour la Chine qui a été soumis au Comité des

¹ Le taux d'analphabétisme féminin est de 65 pour cent à Pingan, 69 pour cent à Hualong et 73 pour cent à Xunhua, les taux correspondants chez les hommes étant de 30, 30 et 32 pour cent. La proportion filles-garçons dans les écoles est de 42 à 58 pour cent. Dans les cantons concernés par le projet, le taux de fréquentation scolaire des filles s'établit entre 54 et 75 pour cent de celui des garçons, qui s'établit, lui, entre 87 et 94 pour cent de la classe d'âge. Le taux d'abandon des études est aussi très élevé chez les filles : par exemple dans le canton d'Hualong, il est de 29 pour cent, contre sept pour cent chez les garçons.



politiques et programmes d'aide alimentaire (CPA) à sa quarantième session; il repose sur le modèle éprouvé de développement agricole intégré, avec des caractéristiques supplémentaires dues à la collaboration du FIDA, et une rationalisation de l'intégration des femmes dans le développement socio-économique.

OBJECTIFS ET EFFETS ESCOMPTEES DU PROJET

Objectifs à long terme

10. Le projet a pour objectifs à long terme de relever les niveaux de sécurité alimentaire et de revenu des ménages, et d'améliorer les conditions de vie de la population cible en lançant des activités agricoles, forestières, d'équipement en infrastructures, de génération de revenu et de développement social.

Objectifs immédiats

11. En combinant les apports du PAM, du FIDA et du gouvernement, les objectifs immédiats du projet seront les suivants:
- a) accroître la production agricole par: i) l'amélioration et le développement de l'irrigation; ii) des mesures de conservation des sols; et iii) l'aménagement de terrasses et le nivellement du sol.
 - b) accroître la superficie boisée pour assurer l'approvisionnement en bois de feu, et à des fins de protection;
 - c) améliorer les moyens de communication et de transport afin de faciliter l'accès aux intrants et la commercialisation des produits;
 - d) fournir de l'eau potable à la population qui n'y a pas accès, et alléger la corvée des femmes à cet égard;
 - e) renforcer la durabilité du projet et promouvoir des activités génératrices de revenu par le biais de la formation et de prêts; enfin
 - f) rationaliser le développement économique et social pour les femmes par les moyens suivants: i) accroître la productivité des activités agricoles par une formation en matière de production végétale et animale et de foresterie; ii) accroître les possibilités d'activités génératrices de revenu dans le secteur non agricole par la formation à des métiers et aux rudiments de la micro-entreprise; iii) améliorer les conditions de vie par l'alphabétisation et l'éducation sanitaire; iv) assurer la mise en valeur du capital humain en assurant la scolarisation des filles en cycle primaire; et v) renforcer les capacités institutionnelles du gouvernement en apportant des incitations aux formateurs chargés de l'alphabétisation et en formant des sages-femmes et les représentantes villageoises de la Fédération panchinoise des femmes (FPCF).

RESULTATS ESCOMPTEES

Activités appuyées par le PAM

12. Le projet couvre 34 municipalités dans les trois cantons visés, soit au total 49 174 ménages. Cependant certains volets du programme qui sont fonction de la localisation physique des



moyens d'irrigation sont concentrés dans les 14 municipalités de la zone irrigable. Les autres éléments intéressent la totalité des 34 cantons, et comprennent le programme visant les femmes (formation des bénéficiaires, scolarisation des filles en cycle primaire, et renforcement des institutions), la formation des hommes, l'alimentation en eau potable, et la foresterie.

13. Construction de barrages/réservoirs (3 482 000 journées de travail, soit 19 pour cent du total)

Le projet appuiera la construction de trois barrages de terre pour créer des réservoirs d'irrigation. Les barrages de Liutai dans le canton de Pingan et de Yongfen dans le canton de Xunhua seront nouveaux, tandis que celui de Hougou dans le canton de Hualong comprendra la remise en état et l'achèvement d'ouvrages déjà commencés et remis à plus tard en raison de contraintes techniques et financières. La capacité cumulée des réservoirs sera de sept millions de mètres cubes (2,6 millions à Liutai, 2,1 millions à Hougou et 2,3 million à Yongfeng). La hauteur de ces barrages ira de 24 à 54 mètres.

14. Construction de canaux (2 859 000 journées de travail, soit 19 pour cent du total)

Construction de 62 kilomètres de canaux principaux revêtus, et de 83 kilomètres de canaux secondaires et ouvrages connexes afin de permettre l'irrigation de 4 200 hectares de terres, au bénéfice de 18 636 ménages.

15. Amélioration des terres (5 094 000 journées de travail, soit 33 pour cent du total)

Nivellement et aménagement de terrasses permettront d'aménager pour l'irrigation 3 227 hectares de terres. En sus de ce qui précède, l'amélioration de 3 454 hectares déjà exploités seront également améliorés.

16. Mise en valeur de terres arides (220 000 journées de travail, soit 1,4 pour cent du total)

Des terres arides, situées principalement dans le canton de Hualong, seront mises en valeur après nivellement et aménagement de terrasses à proximité des zones de capture pour alimentation en eau des périmètres irrigables. En outre des parcelles de démonstration seront aménagées sur les 200 hectares de terres qu'il est prévu de mettre en valeur dans le cadre de cette activité.

17. Foresterie et conservation des sols (945 000 journées de travail, soit six pour cent du total)

Les travaux proposés sont les suivants: création d'un total de 700 hectares de boisés villageois pour le bois de feu dans les 34 municipalités; 133 kilomètres de plantations en ligne sur les berges des canaux; 85 hectares de plantations de protection des bassins versants; plantation de 125 000 arbres sur les terres irriguées; création de pépinières en vue de la production de 4,3 millions de jeunes plants de diverses espèces; et construction de 300 petits barrages de retenue afin de combler les ravines et de réduire l'érosion des sols; les espèces qui seront plantées seront principalement le nerprun (pour le bois de feu) et le peuplier du Qinghai.

18. Routes rurales (568 500 journées de travail, soit 3,7 pour cent du total)

Environ 37 kilomètres de routes de liaison entre les villages et 99 kilomètres de routes vicinales seront construites pour desservir environ 10 500 ménages.

19. Approvisionnement en eau (501 000 journées de travail, soit 3,3 pour cent du total)

Environ 70 kilomètres de canalisations d'eau potable seront mises en place pour desservir les villages situés à proximité des réservoirs. Des systèmes supplémentaires



d'approvisionnement en eau potable (puits et pompes à bras) seront réalisés dans les 34 municipalités. Environ 1 400 ménages seront desservis par des systèmes de pompage et 1 400 autres par l'adduction d'eau sous pression.

20. Formation (1 676 000 journées de travail, soit 10,9 pour cent du total)

Le nombre des journées effectives de formation s'élèvera approximativement au double de ce chiffre.

A. Programme de promotion des femmes (1,4 millions de journées de travail, soit 9,1 pour cent du total)

Un programme visant spécialement les femmes est prévu dans la zone de projet. Outre la participation des femmes aux autres activités du projet, ce programme intéressera les 34 municipalités, et certaines de ses composantes, par exemple la formation aux pratiques agricoles, intéresseront les 49 174 ménages de la zone de projet. Le programme de promotion des femmes est le seul élément appuyé par le PAM et le FIDA qui s'adressera à la totalité des ménages de la zone. Les activités particulières suivantes ont été prévues:

1. Formation des bénéficiaires

La formation des bénéficiaires, en ce qui concerne les femmes, comportera les cinq volets ci-après:

- a) formation aux pratiques agricoles (production végétale, élevage, et activités forestières) en vue de compenser le mauvais accès qu'ont en général les femmes à la vulgarisation agricole et aux informations courantes dans des domaines comme les semences améliorées, l'usage des engrais, les pratiques culturales, la santé et l'alimentation animales, et la production de compost. Cet élément de formation exigera 123 000 journées de travail et profitera à la totalité des 49 174 ménages de la zone de projet, tandis que l'élément forestier bénéficiera à environ 10 000 ménages;
- b) formation à des activités non agricoles (par exemple broderie, confection, tissage et transformation de produits alimentaires) à l'intention de 10 440 ménages;
- c) formation à la conduite de micro-entreprises, avec notamment constitution de groupes, gestion du crédit, rudiments de la gestion financière, à l'intention de 14 000 ménages;
- d) initiation aux rudiments de la lecture et du calcul à l'intention de 20 000 ménages; enfin
- e) la formation sanitaire se concentrera sur l'initiation des femmes aux bonnes pratiques sanitaires de base, et bénéficiera à 20 000 ménages.

2. Scolarisation des filles en cycle primaire et formation de capital humain

L'investissement dans le capital humain que représentent les filles consistera à scolariser celles-ci à compter de l'âge de cinq ans. Environ 2 000 filles bénéficieront de ce volet, soit un nombre égal de ménages.

3. Renforcement des institutions

Le renforcement des institutions comporte quatre volets:

- a) formation de nouvelles sages-femmes (à savoir une par village administratif) afin de réduire la charge de travail des sages-femmes actuellement en exercice, qui sont aussi statutairement membres de quatre comités. Cette formation profitera à 522 ménages;
- b) incitations aux agents d'alphabétisation; et



- c) incitations aux représentantes de la FPCF dans les villages (soit trois par village administratif), qui bénéficieront donc à 1 566 ménages.

Outre ces activités, les plantations de bois de feu (y compris l'aménagement et la conduite de pépinières) sont aussi classées parmi les activités bénéficiant aux femmes, en raison du temps où elles y consacrent. De même la réalisation de puits réduira la charge de travail des femmes; cet élément fait partie des besoins dont elles ont fait part, et doit donc figurer dans la composante féminine du programme. Ce programme, dans son ensemble, représente 2 168 640 journées de travail, soit 14 pour cent du total prévu dans le cadre du projet du PAM.

B. **Formation des hommes** (276 000 journées de travail, soit 1,8 pour cent du total)

La formation qui sera apportée aux hommes améliorera les compétences des participants dans les domaines suivants: gestion de l'eau d'irrigation, activités liées à la production végétale et animale, conduite d'entreprises rurales, et alphabétisation fonctionnelle.

Principales activités appuyées par le FIDA

21. Des prêts à la production agricole (environ 3,5 millions de dollars) destinés à l'achat de semences améliorées, d'engrais et de pesticides seront offerts à 15 840 ménages se lançant dans l'agriculture irriguée, à 12 740 ménages cultivant des terres déjà irriguées, à 500 ménages qui établiront des terrasses sur des terres arides dans le canton de Hualang, et à 9 210 ménages qui pourront ainsi pratiquer des cultures en sec améliorées. En outre environ 1 500 ménages du canton de Xunhua bénéficieront de prêts pour la plantation d'épices (poivriers de Chine), et 750 ménages vivant à proximité des chefs-lieux de canton obtiendront des prêts pour l'établissement de serres horticoles. Le FIDA offrira aussi à des individus (ou à de petits groupes), des prêts à moyen terme pour l'équipement en matériel d'exploitation agricole et de transformation et appuiera les essais de technologies nouvelles en ce qui concerne l'utilisation des engrais et de l'eau, ainsi que l'établissement de parcelles de démonstration, la vulgarisation et la formation.

22. Développement de l'élevage (400 000 dollars)

Le FIDA appuiera l'élevage exclusivement à titre d'activité génératrice de revenu de complément, en particulier au bénéfice des familles exploitant des terres en sec. Environ 8 850 familles pourront obtenir des prêts pour l'embouche de porcins et d'ovins, et l'élevage porcin.

23. Promotion des femmes et des entreprises rurales (800 000 dollars)

Le FIDA appuiera les activités de formation de divers types par les moyens suivants: matériel didactique; crédit pour les femmes (en général plafonné à 600 yuan) ayant suivi les cours de formations à la gestion de micro-entreprises; renforcement de la Fédération panchinoise des femmes (FPCF); et prêts aux entreprises rurales associées à l'agriculture.

ROLE ET MODALITES DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Fonctions

24. L'aide alimentaire remplira les fonctions suivantes: a) incitation et remplacement de revenu pour les agriculteurs participant aux activités de projet; b) paiement partiel des rémunérations des travailleurs qualifiés; c) incitation pour les agriculteurs pauvres à scolariser les filles;



d) renforcement des institutions à l'échelon villageois; et e) effet catalyseur pour attirer des financements publics au bénéfice des programmes de mise en valeur.

Apports et justification du choix des produits

25. Le blé est un produit approprié; il est acceptable dans la majeure partie de la zone de projet, y compris dans les zones à forte population tibétaine, où il compte pour une part importante de la ration alimentaire journalière. Pour ce qui est des activités vivres-contre-travail, une ration familiale de 3,25 kilogrammes de blé sera fournie. Cette quantité de blé a une valeur de 5,8 yuan sur le marché local, ce qui correspond plus ou moins à la rémunération journalière de la main d'œuvre non qualifiée, qui se situe entre 5,5 et 6,2 yuan. La ration journalière est suffisante pour inciter les agriculteurs à prendre part aux activités VCT du projet. Outre la ration familiale, un complément en espèces de 7,2 yuan sera versé aux travailleurs qualifiés. Pour les activités de formation (quatre heures par jour) il est prévu de distribuer une ration correspondant à la moitié de la ration journalière. La scolarisation des filles en cycle primaire sera appuyée par la distribution de 50 rations alimentaires par fille et par an. Cette ration est calculée de manière à ce qu'elle couvre les frais de scolarité et le manque à gagner correspondant à la main-d'œuvre de la fille scolarisée dans l'exploitation familiale. Afin de réduire les pressions qui pourraient éventuellement s'exercer du fait de la distribution d'un unique produit, à savoir le blé, un mécanisme d'échange contre d'autres produits (matières grasses et poisson séché) par les soins de l'administration sera étudié.

Economies

26. Les économies que réalisera le gouvernement (à savoir secours céréaliers et céréales de revente) du fait de l'aide du PAM seront utilisées, en consultation avec le bureau de pays du PAM, principalement dans le domaine de la santé, notamment pour la construction de centres de formation multifonctionnels, et en vue du renforcement des groupements féminins à l'échelon villageois. Ces économies devraient s'élever la première année à environ 140 000 dollars, sur la base de la distribution de secours céréaliers pendant cinq ans, aux prix actuels. Le prix du blé sera réexaminé chaque année, en concertation entre le gouvernement et le bureau de pays du PAM. La génération et l'utilisation des économies seront elles aussi suivies par le gouvernement et le bureau de pays du PAM.

STRATEGIE DU PROJET

27. Le projet sera mis en œuvre sous la supervision générale du gouvernement provincial de la province de Qinghai et sous l'autorité directe du vice-gouverneur chargé de l'agriculture. A l'échelon central, le Ministère de l'agriculture (MA) sera le principal canal de communication entre le gouvernement, le PAM et le FIDA. Des groupes directeurs et des bureaux de gestion de projet ont été établis aux échelons provincial, préfectoral, cantonal et municipal pour assurer la bonne mise en œuvre du projet PAM/FIDA. Les groupes directeurs de projet comptent des représentants des services des finances, de l'agriculture, des ressources en eau, de la santé, de l'éducation, des forêts, de la Commission au plan, de la FPCF, du Bureau de l'alimentation et du Groupe chargé de l'atténuation de la pauvreté. Des avis spécialisés seront demandés, le cas échéant, auprès des institutions techniques et scientifiques provinciales et des organismes d'État compétents.

28. Les fonds de crédit du FIDA seront acheminés par les services provinciaux des finances, qui assumeront les risques de change correspondant au prêt, vers les services de crédit des



bureaux provinciaux de projet, et ensuite vers les services des bureaux cantonaux, puis les services de crédit des municipalités, avant de parvenir aux coopératives de crédit rural.

29. Le blé du PAM sera acheminé jusqu'au port de Lianyungang, le plus proche de la zone de projet. Le PAM et le gouvernement définissent actuellement des modalités d'échange de blé du PAM contre du blé de production locale afin de réduire les frais de transport terrestre, les pertes et les coûts. Les zones de projet disposent déjà d'installations adéquates d'entreposage. Les bénéficiaires recevront leurs rations à l'entrepôt municipal ou au point de distribution le plus proche, en règle générale une fois par mois.
30. Un plan annuel de travail a été élaboré pour chaque activité, ainsi qu'un calendrier par zone. Le calendrier d'exécution des principales activités de projet a été établi de manière à ne pas chevaucher les périodes de pointe de l'activité agricole.
31. Des groupes d'exécution de projet seront organisés à l'échelon villageois pour assurer la participation des bénéficiaires aux décisions. Ces groupes seront placés sous la conduite des responsables des villages, et compteront des représentantes de la FPCF. Ils participeront à l'identification des bénéficiaires des prêts, de la formation, de la scolarisation et à la mobilisation de la main-d'œuvre nécessaire aux diverses activités.

BENEFICIAIRES ET AVANTAGES

32. On escompte que 49 174 ménages (soit environ 90 pour cent des 54 563 ménages des municipalités couvertes par le projet PAM/FIDA) en bénéficieront. Environ 77 pour cent des bénéficiaires appartiendront aux groupes minoritaires. L'effectif total de la main-d'œuvre mobilisée par le projet devrait atteindre environ 108 000 personnes. Les femmes compteront pour environ moitié de cet effectif.
33. Les ménages ciblés bénéficieront en plusieurs manières du projet. Premièrement, en tant que bénéficiaires immédiats des activités vivres-contre-travail et vivres pour la formation, ils ne souffriront plus d'insécurité alimentaire. Sur cinq ans, 15,345 millions de rations familiales de 3,25 kilogrammes de blé seront distribuées aux ménages de la zone cible (13,669 millions dans le cadre d'activités VCT et 1,676 millions au titre de la formation). Deuxièmement, le projet aura pour avantage intermédiaire la formation acquise par les hommes et les femmes aux pratiques agricoles et à des compétences rémunératrices, leur alphabétisation et leur initiation aux bonnes pratiques sanitaires, ce qui leur permettra d'accroître leur revenu. Il est prévu qu'une femme par ménage sera formée aux activités de production végétale et/ou animale, que quatre femmes pour dix ménages seront alphabétisées ou recevront une formation sanitaire, que sept femmes pour dix ménages seront formées aux activités forestières, aux activités non agricoles ou à la conduite de micro-entreprises, et que quatre femmes par village administratif seront formées aux questions institutionnelles, pour devenir soit animatrices de la FPCF pour le programme, soit sages-femmes. Parallèlement le projet comptera 68 610 stagiaires hommes, soit en moyenne 1,4 homme formé par ménage. Troisièmement, les pauvres, hommes ou femmes, bénéficieront en définitive d'un l'accroissement de revenu grâce aux facteurs suivants: disponibilité accrue d'eau d'irrigation (grâce à l'aménagement de réservoirs et de canaux); amélioration des terres en zone irrigable et en zone de cultures en sec; foresterie et conservation des terres; et prestations de crédit pour l'achat d'intrants et activités connexes.
34. L'analyse financière des diverses activités indique une rémunération de la main d'œuvre familiale s'échelonnant entre 11 et 30 yuan par journée de travail, contre un taux actuel



moyen de 5,8 yuan pour le travail non agricole. Le revenu supplémentaire imputable au projet va de 400 à 1 000 yuan par ménage.

35. La superficie accrue placée sous couvert forestier (espèces fruitières, plantations sur talus ou sur berges, plantations de protection des bassins versants), la construction de petits ouvrages de lutte contre l'érosion et le contrôle du pâturage pour assurer la durabilité des ressources des bassins versants contribueront à améliorer la fertilité des sols et les disponibilités en bois de feu, et seront en général profitables à l'environnement.
36. On escompte du projet une augmentation annuelle moyenne de production, à compter de la cinquième année, de 22 694 tonnes de blé, 1 530 tonnes de colza et de 10 849 tonnes d'avoine fourragère. Ces gains représentent un accroissement de 35 pour cent par rapport à la production actuelle dans les cantons intéressés.
37. Sur les 49 174 ménages ciblés, 29 636 (soit 60 pour cent) bénéficieront du développement agricole et de l'expansion de l'irrigation.
38. Environ 10 500 ménages (55 541 bénéficiaires) disposeront de 37 kilomètres de nouvelles routes de liaison et de 99 kilomètres de routes vicinales, qui desserviront 79 villages. Environ 1 400 ménages seront alimentés en eau potable par puits et pompes à bras, et 1 400 autres auront accès à l'eau sous pression. Environ 24 850 hommes et femmes bénéficieront du programme d'alphabétisation, 4 850 élèves de l'amélioration des infrastructures scolaires, et 2 000 filles pourront achever leur instruction primaire. Quelque 125 728 femmes et 68 600 hommes bénéficieront des différentes actions de formation, dont l'alphabétisation.
39. Les femmes bénéficieront du projet à plusieurs égards. En qualité de participantes aux activités vivres-contre-travail, elles fourniront environ la moitié des journées de travail. En tant que membres des ménages qui bénéficieront des activités de développement agricole, elles en partageront les retombées avec les hommes. En tant que bénéficiaires de formations, elles représenteront le gros (75 pour cent) des participants aux différentes activités offertes, outre les avantages qu'elles retireront du renforcement des institutions et de la scolarisation des filles. Dix pour cent du fonds de crédit du FIDA est réservé aux activités génératrices de revenu, agricoles ou non, des femmes. Les femmes pourront obtenir des prêts en leur nom propre et investir dans de petites entreprises, dans l'élevage, et les intrants agricoles. Elles seront les bénéficiaires directes de rations alimentaires, et le projet renforcera et promouvra leur rôle dans les structures de gestion.

APPUI AU PROJET

40. Le projet sera cofinancé par le FIDA. La contribution du PAM s'élèvera à 12,651 millions de dollars celle du FIDA à 5,219 millions de dollars. L'apport du gouvernement au titre de ses engagements de contrepartie vis-à-vis du PAM et du FIDA s'élèvera à 16,924 millions de dollars. En outre, les économies pour le gouvernement résultant du retrait des secours céréaliers, d'un montant de 700 000 dollars, deviendront disponibles après que le projet aura commencé. Des fonds du projet générique du PNUD seront disponibles pour financer les interventions nécessaires d'appui technique.
41. Le suivi et l'évaluation (S&E) des activités de projet prévoient des examens techniques et à des examens annuels, une mise à jour des données socio-économiques relatives aux bénéficiaires, et la surveillance des principaux indicateurs de résultats du projet. Le PAM et le FIDA définiront un ensemble d'indicateurs de résultats avant le début de la mise en œuvre du projet.



42. Outre les indicateurs de résultats physiques (à savoir utilisation des journées de travail par type d'activité, achèvement des travaux d'infrastructure, nombre de stagiaires par type de formation, nombre de prêts par ordre d'importance et destination), des indicateurs supplémentaires seront définis pour mesurer l'incidence socio-économique du projet et les changements organisationnels. Ces changements porteront notamment sur ce qui suit: superficie cultivée, rendement des principales productions végétales, systèmes culturaux; évolution du revenu agricole et non agricole; charge de travail des femmes; disponibilités de céréales vivrières; situation socio-économique des femmes, avec un meilleur accès aux ressources comme le crédit, les intrants, la commercialisation, et les possibilités pour les femmes d'avoir un revenu; enfin, statut social des femmes et leur pouvoir de décision dans le ménage et dans le village. En outre le changement organisationnel devra faire l'objet d'un suivi, notamment la représentation de la FPCF à tous les niveaux, ce avec toute la rigueur qui a été recommandée, ainsi que le statut des femmes sélectionnées au sein du bureau de gestion du projet.
43. Le personnel de projet, aux différents échelons, sera formé à la collecte des données, à l'établissement de rapports, à la gestion et à l'entreposage des produits alimentaires, et au suivi du projet. Une partie de cette formation sera financée par le PAM, sur les fonds prévus au titre du S&E (à savoir 15 000 dollars par an). Un atelier FIDA/PAM sur le S&E aura lieu avant le début du projet. Le gouvernement provincial a aussi réservé des fonds à la formation d'agents de terrain, de leaders villageois et de fonctionnaires à la mise en œuvre du projet.

FAISABILITE DU PROJET

44. Le projet est passé par une longue période de préparation et d'analyse auprès du gouvernement, du PAM et du FIDA. En octobre 1995, une mission PAM/FIDA a procédé à examen préalable des propositions avancées par des équipes multidisciplinaires provinciales. Cette étude a été suivie par une enquête sur les ménages, une évaluation de l'environnement et par des études de la qualité de l'eau et de sa charge alluvionnaire. En juillet 1996, le FIDA a préparé une proposition détaillée (post-examen préalable) et le rapport correspondant, avec la participation du PAM, par le truchement de son bureau de pays.
45. Le présent projet est le deuxième des projets intéressant la Chine qui soit le fruit d'une collaboration entre le PAM et le FIDA. Le premier, Chine 5652 - Sichuan, a été approuvé par le Conseil d'administration du PAM en mai 1996. Le FIDA a approuvé, à la réunion du Conseil des gouverneurs de septembre 1996, les projets de crédit au Sichuan et au Qinghai.
46. Une mission d'examen préalable du PAM, composée de deux spécialistes, dont un expert en sociologie rurale et de la problématique hommes/femmes, ont complété l'examen préliminaire du projet proposé dans la perspective propre du PAM, et avec pour objectif de renforcer la participation des femmes aux activités de projet. La mission a jugé le projet bien conçu et bien ciblé, en ce qu'il visait les zones géographiques et les ménages les plus pauvres, les minorités ethniques et les femmes, et a estimé que les activités proposées à l'aide du PAM et au financement du FIDA étaient complémentaires et bien intégrées. Le gouvernement est apparu profondément déterminé, à tous les niveaux, à poursuivre les buts et à atteindre les objectifs du projet, et possède les capacités voulues pour en assurer la bonne exécution. Cette mission a suivi dans l'ensemble le programme d'activités établi par le FIDA, avec toutefois quelques corrections, dont les principales sont indiquées ci-après: a) l'élément routes vicinales (99 kilomètres), omis par inadvertance dans les tableaux du rapport post-formulation, a retrouvé sa place; b) l'élément d'aménagement de terres d'agriculture en sec a été ramené de 600 à 200 hectares. L'économie qui en résulte, à savoir 440 000 journées de



travail, permettra de renforcer l'élément de vulgarisation pour les plantations de bois de feu et les travaux d'approvisionnement en eau potable (puits et pompes à bras) dans les zones de projet extérieures aux périmètres irrigués. Ces activités, en combinaison avec les divers types de formation, permettront d'unifier et d'entrelacer plus étroitement les apports du gouvernement, du PAM et du FIDA dans les zones de projet, en dehors des zones irrigables; enfin c) le programme de promotion des femmes a été renforcé pour ce qui est de l'effectif prévu de bénéficiaires (soit une femme par ménage), de l'intensité et de la diversité des formations, du nombre des éléments qui intéresseront directement les femmes (approvisionnement en eau et foresterie), et de la plus forte participation des femmes à la conduite du projet, à tous les niveaux.

47. L'analyse économique prospective de l'intégralité du projet a été faite sur 20 ans. Le taux de rendement économique (TRE) de l'ensemble du projet, y compris les coûts récurrents, est de 16,1 pour cent. L'analyse de sensibilité montre que le projet serait en mesure de faire face à des mouvements défavorables des coûts et des avantages et de continuer à présenter un taux acceptable de rendement. Si les avantages sont inférieurs de 10 pour cent aux prévisions, le taux de rendement passerait à 14,1 pour cent, tandis que si les coûts d'investissement étaient majorés de 10 pour cent, ce taux passerait à 14,3 pour cent. Un retard d'un an dans la concrétisation des avantages ramènerait les TRE à 13,4 pour cent.
48. En l'absence de projet, le ménage moyen vit au-dessous du seuil de subsistance, ne produisant qu'environ les deux tiers des céréales dont il a besoin. Dans l'hypothèse de la mise en œuvre du projet, l'analyse d'impact montre que les ménages de la zone irrigable qui pourraient irriguer une partie de leur terre obtiendraient un accroissement de revenu de 870 yuan et dépasseraient le seuil d'autosuffisance céréalière (112 pour cent). En ce qui concerne les ménages qui cultivent une partie de leur terre en sec (sur terrasses), le revenu progresserait de 429 yuan et ils atteindraient presque l'autosuffisance céréalière (96 pour cent). Pour les ménages mettant en application des pratiques agricoles améliorées, le revenu et la production vivrière progresseraient de 381 yuan et de 105 kilogrammes respectivement, mais ils ne satisferaient que 82 pour cent de leurs besoins alimentaires. Ces ménages devraient donc pratiquer l'élevage et d'autres activités génératrices de revenu.
49. Il y a dans la zone de projet un excédent considérable de main-d'œuvre, même au plus fort de la campagne agricole. Entre mars et octobre, seulement 25 à 35 pour cent des ménages comptent un de leurs membres employé à une activité extra agricole, soit environ 15 pour cent de la main-d'œuvre totale sur la base de 2,2 travailleurs par ménage. Ainsi, sous réserve d'un léger ajustement pour tenir compte d'une période de deux semaines de moisson, qui tombe en septembre ou octobre, la main-d'œuvre est amplement disponible pour des travaux de construction sans nuire au déroulement des travaux agricoles.
50. Les observations et les recommandations de la mission d'examen préalable du PAM ont été prises en compte dans la présente proposition de projet. Les recommandations concernant le programme de promotion des femmes ont notamment été les suivantes: i) la FPCF devrait être représentée dans les bureaux de gestion de projet aux échelons des provinces et des préfectures, ainsi que dans les cantons et les municipalités; ii) il devrait y avoir deux représentantes de la FPCF à chacun des échelons - l'une rendant compte au groupe de pilotage du projet, l'autre au groupe d'exécution du projet; iii) la représentation de la FPCF à l'échelon des villages administratifs devrait être renforcée. Il conviendrait de compter au moins trois femmes, à raison d'une par village naturel, parmi les responsables de programme. A titre d'incitation, les femmes devraient recevoir des rations alimentaires pour une formation de dix jours (soit une ration par journée) de la part du PAM et une prime en espèces de la part du FIDA. Le gouvernement devrait envisager la possibilité d'utiliser les fonds économisés sur



les secours céréaliers pour accroître les incitations en espèces versées aux femmes; enfin iv) le bureau de gestion de projet devrait assurer que chacun des comités villageois compte effectivement cinq membres au moins avant que le projet ne commence.

51. Chacun des principaux réseaux d'irrigation, composé des réservoirs et des divers ouvrages jusqu'aux canaux secondaires devrait être géré par un organe indépendant de conservation de l'eau. Aux échelons inférieurs, l'exploitation et l'entretien des ouvrages seront confiés aux groupes de conservation et de gestion de l'eau. Outre la main-d'oeuvre bénévole que devront fournir les agriculteurs bénéficiaires, des redevances d'irrigation (six à douze kilogrammes par *mu*) seront perçues pour les dissuader de gaspiller l'eau et couvrir les coûts d'exploitation et d'entretien (E&E). Toutes les routes de desserte des villages satisferont aux normes de la classe 4, ce qui assure que leur entretien sera pris en charge par les bureaux cantonaux des transports. Les agriculteurs soigneront les arbres et jouiront de droits d'usufruit sur ceux-ci.

ENVIRONNEMENT

52. Le rapport d'évaluation sur l'état de l'environnement a conclu que l'effet global du projet serait favorable. La conception des trois barrages est en tous points conforme aux critères chinois applicables aux ouvrages de classe IV (petits barrages-poids en terre). La confection de terrasses, la construction de barrages anti-ravinement et la plantation d'arbres auront un effet anti-érosif favorable. L'approvisionnement en eau potable proviendra de puits creusés à la main, couverts, équipés de pompes à bras, et de canalisations alimentées par des sources protégées, répondant aux critères chinois de potabilité, et de bien meilleure qualité que les sources existantes. Tous les sites de construction, gravières et carrières seront remis en état après achèvement des travaux. La formation aux pratiques hygiéniques et aux précautions de santé aura une part importante dans le projet.

EFFETS DISSUASIFS, PERTURBATION DU MARCHÉ ET DEPENDANCE

53. Les apports annuels de blé par le PAM au titre du projet s'élèveront à 9 975 tonnes. Ajoutés aux expéditions prévues dans le cadre des autres projets du PAM, le volume total des fournitures de blé du PAM à la Chine s'élèvera à 70 000 tonnes, soit moins de 0,1 pour cent de la production moyenne de blé (100 millions de tonnes) et moins de 1,0 pour cent des importations moyennes de cette céréale (10 millions de tonnes). Il y a donc peu de risques que l'exécution du projet ait des effets négatifs sur la production ou le commerce.
54. Le Qinghai est déficitaire en céréales. Les cantons intéressés par le projet importent annuellement 45 000 tonnes de céréales. Les disponibilités nettes par habitant en céréales de production locale sont de 144 kilogrammes par an. L'aide du PAM dans la zone de projet, qui s'élèvera en moyenne à 38 kilogrammes de blé par habitant et par an, ne devrait pas avoir d'effet dissuasif sur la production locale, puisqu'elle servira seulement à combler, pour l'essentiel, l'écart entre les disponibilités et les besoins. Le risque d'engendrer une dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire est lui aussi minime, le projet étant strictement limité dans le temps, sans qu'aucun élargissement ne soit envisagé.

COÛTS DU PROJET

55. Les coûts du projet se ventilent comme suit:



VENTILATION DES COÛTS DU PROJET
--

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars)	Valeur total (dollars)
COÛT POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs (en dollars)			
Produits ¹			
– Blé	49 8	200	9 97
– Transport maritime			997 50
– Surveillance			10 00
Total partiel, coûts opérationnels directs			10 98
B. Coûts de soutien directs			
– Suivi et évaluation (S&E)			75 00
– Études sexosociologiques et techniques			50 00
Total, coûts directs			11 10
C. Coûts de soutien indirects (13,9 pour cent du total des coûts directs)			1 54
COÛTS TOTAL POUR LE PAM			12 65
COÛT POUR LE FIDA			
– Agriculture et foresterie			3 46
– Élevage			393 00
– Entreprises rurales			94 00
– Promotion des femmes			681 00
– Services de soutien social			49 00
– Gestion du projet et du crédit			536 00
COÛT TOTAL POUR LE FIDA			5 21

COÛT POUR LE GOUVERNEMENT

– Déchargement et dédouanement au port	1 72
– Transport intérieur	2 00
– Entreposage et manutention	103 60
– Distribution et gestion	103 60
– Matériel et équipement	6 58
– Salaires des travailleurs qualifiés	1 88
– Levés topographiques, études et autres	1 96
– Activités en faveur des femmes	714 30
– Formation technique	575 00
– Imprévus	1 26



VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne (dollars)	Valeur total (dollars)
– Économies			700 00
COÛT TOTAL POUR LE GOUVERNEMENT			17 62
COÛT TOTAL DU PROJET (PAM et autres)			35 49

Coût pour le PAM en pourcentage du coût total: 36 pour cent

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets assistés par le PAM peuvent varier au cours du temps en fonction des disponibilités du PAM et du marché intérieur des pays bénéficiaires.

COORDINATION ET CONSULTATION

56. Le projet a été élaboré en consultation étroite avec le FIDA et la FAO/PNUD. Il s'inspire aussi de l'expérience acquise dans le cadre d'un projet analogue, avec rémunération du travail en espèces, mené par AUSAID dans le Qinghai. Le personnel de divers établissements publics chinois a participé à l'élaboration du projet. Les différentes institutions concernées du système des Nations Unies ont été invitées à formuler leurs observations. L'aval du CSD a été sollicité.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

57. Le projet est recommandé à l'approbation du Conseil d'administration.



ANNEXE I

**PROJET CHINE 5717 - DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE DANS LA
PREFECTURE DE HAIDONG, PROVINCE DU QINGHAI**

RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU PROJET ET JOURNÉES DE TRAVAIL

Volets et activités	Unité	Norme moyenne de travail par unité	Résultats escomptés	Journées de travail	Pourcentage du total
ACTIVITÉS VIVRES-CONTRE-TRAVAIL					
1. Construction de réservoirs	no.	1 160 €	3	3 481	22,69
2. Construction de canaux/voies d'irrigation				2 85€	18,63
- canaux principaux	km	35 800	62	2 21€	
- canaux secondaires	km	7 700	83	639 10€	
3. Amélioration des terres				5 09€	33,20
- terrasses et nivellement des terres irrigables	ha.	1 100	3 227	3 54€	
- développement des terres exploitées	ha.	450	3 43€	1 54€	
4. Mise en valeur des terres arides					
- terrasses et nivellement	ha.	1 100	200	220 00€	1,43
5. Foresterie et conservation des sols				945 09€	6,16
a. - Plantations sur les berges des canaux	no.	0,35	157 40€	55 09€	
- plantations terres irrig.(arbres)	no.	0,05	125 00€	6 25€	
- plantations des bassins versants	ha.	730	85	62 05€	
- plantations d'épineux sur les bassins versants	ha.	50	45	2 25€	
- plantations d'essences de bois de feu	ha.	985	700	689 50€	
- pépinières (jeunes plants d'arbres/1000)	no.	0,02	1 221	24 42€	
- pépinières (plants bois de feu/1000)	no.	0,005	3 10€	15 53€	
b. - Petits barrages (1mx3m)	no.	300	300	90 00€	
6. Construction de routes rurales				568 50€	3,70
- routes de liaison entre villages	km	5 960	37	220 52€	
- routes vicinales	km	3 515	99	347 98€	
7. Adduction d'eau				501 00€	3,26
- canalisations d'eau	km	6 400	70	448 00€	
- puits	no.	53	1 00€	53 00€	
FORMATION					
8. Formation des hommes				276 12€	1,80
- foresterie	pers.	2,5	12 95€	32 37€	
- irrigation	pers.	2,5	22 40€	56 00€	
- agriculture/élevage	pers.	2,5	27 90€	69 75€	
- entreprises rurales	pers.	20	500	10 00€	
- alphabétisation	pers.	20	4 85€	97 00€	
- enseignants des centres	no.	50	220	11 00€	
9. Formation des femmes				841 80€	5,49
a. - Alphabétisation	pers.	20	20 00€	400 00€	
b. - Activités agricoles					
- production végétale/élevage	pers.	2,5	49 20€	123 00€	
- Foresterie	pers.	2,5	10 00€	25 00€	
c. - Activités non agricoles	pers.	20	10 44€	208 80€	
d. - Micro-entreprises	pers.	2,5	14 00€	35 00€	
e. - Santé	pers.	2,5	20 00€	50 00€	
10. Education des filles (cycle primaire)	pers.	250	2 00€	500 00€	3,26



RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU PROJET ET JOURNÉES DE TRAVAIL

Volets et activités	Unité	Norme moyenne de travail par unité	Résultats escomptés	Journées de travail	Pourcentage du total
11. Renforcement des capacités (programme à l'intention des femmes)				58 390	0,38
a. - Mesures d'incitation à l'alphabétisation	pers.	50	750	37 500	
b. - Renforcement de la FPCF au niveau des villages	pers.	10	1 560	15 660	
c. - Formation de sages-femmes	pers.	10	522	5 230	
Total				15 340	100

